

ATTESTATION DE GARANTIE D'UNE ECOLE DE CONDUITE

N° DE POLICE : **2001GF113/202178C**

Nous soussign s, CAMCA ASSURANCE, 9 ALLEE SCHEFFER L-2520 LUXEMBOURG, d clarons nous porter caution de l' cole de conduite :

D nomination : MCSR
Adresse : 11 PLACE PIERRE BRACH 33450 MONTUSSAN
Repr sent e par : Monsieur Dominique DESHORS
SIRET : 84360172500016 Forme juridique : EURL
N° d'agr ment pr fectoral : E 19 033 0002 0 D livr  le : 28/01/2019

Pour la somme de 23 000 euros (vingt trois mille euros)

Au titre de l'ensemble des contrats de formation d livr s,   l'exclusion des formations pr parant aux cat gories C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE du permis conduire et des actions financ es par les organismes collecteurs paritaires agr es mentionn s   l'article L. 6332-1 du code du travail, les organismes paritaires agr es mentionn s   l'article L. 6333-1 du code du travail, l' tat, les r gions, P le emploi et l'association mentionn e   l'article L. 5214-1 du code du travail.

Le montant de la garantie couvre au moins 30 % de la part du chiffre d'affaires annuel hors taxe (HT) de l'ann e N-1 r alis  au titre des formations pr vues par l'article 7 du contrat de labellisation faisant l'objet de l'annexe 5 de l'arr t  du 26 f vrier 2018 modifi  portant cr ation du label "qualit  des formations des  coles de conduite". Cette garantie pr voit le remboursement des prestations non consomm es pour tous les contrats de formation en cours,   l'exclusion de celles cit es au 1er alin a de l'article 7 pr cit , au moment o  l'exploitation de l' cole de conduite serait rendue impossible du fait d'une d cision administrative ou judiciaire entra nant une fermeture d finitive ou ininterrompue d'au moins 3 mois. Ce remboursement est effectu  directement par l'organisme garant au titulaire du contrat de formation

Cette garantie est valable du 01/01/2023 au 31/12/2023

La pr sente attestation ne saurait engager CAMCA ASSURANCE en dehors des limites pr vues par le contrat ci-dessus r f renc .

Toute d nonciation de la garantie sera port e   la connaissance du Pr fet.

Fait   l'union, le 22/11/2022

Signature et cachet (Par d l gation de l'assureur)


Filhet-Allard Cr dit
RISQUES FINANCIERS

Parc de Cabanis - 2, rue de Cabanis
31240 L'UNION
T l 05 61 24 61 62 - Fax. 05 61 24 85 45